

Axe 2 : améliorer et valoriser notre cadre de vie

Intitulé de la fiche	Responsable technique de la fiche :	Etat d'avancement de la fiche :
20.3. Associer les acteurs du territoire pour renouveler l'offre d'habitat	C.A.U.E. Ain Nicole Singier et Nathalie Grange	Phase de réalisation Juillet 2008

Contexte :

Le Bassin de Bourg en Bresse est aujourd'hui marqué par des transformations territoriales importantes du fait de la pression démographique et donc du développement de l'habitat. Progressivement, s'installe une banalisation du paysage qui pourrait nuire à l'attractivité du territoire. L'enjeu majeur de cette action est d'associer les élus comme les acteurs du logement dans une même démarche de développement durable afin de préserver et valoriser la qualité paysagère du Bassin de Bourg en Bresse

Enjeux :

- ✚ Associer les acteurs dans une démarche de développement durable pour renouveler l'offre d'habitat ;
- ✚ Accroître la capacité du territoire à réaliser des opérations d' « aménagement durable ».

Objectifs :

- ✚ Echanger sur le développement durable ;
- ✚ Expérimenter des sites pilotes (traitement des eaux, insertion paysagère, etc.) ;
- ✚ Communiquer (organiser des rencontres, associer des jeunes, etc.).

Stade d'avancement du projet :

Phase de réalisation (B)

L'action est en phase de réalisation, elle se décline en deux opérations :

- ✚ L'accompagnement par l'A.D.E.M.E. de six collectivités dans le cadre de l'approche Approche Environnementale de l'Urbanisme (A.E.U.) ;
- ✚ La création d'outils informatiques et l'animation d'un réseau d'acteurs.

ANALYSE ET SUIVI

INDICATEURS SPECIFIQUES

Réalisation de l'action

Critère : nombre d'actions réalisées par rapport aux actions menées

⇒ **Une commune est en phase de réalisation et 5 autres sont en phase d'étude**

Indicateurs de résultats :

Implication des acteurs aux réunions

Critère : évolution du nombre d'invités aux réunions

⇒ **115 invités pour la première et 250 pour la deuxième**

Participation des collectivités

Critère : Nombre d'opérations phares lancés ou en cours de lancement

⇒ **6 opérations lancées**

RESULTATS SPECIFIQUES

Six collectivités sont accompagnées par l'A.D.E.M.E. dans le cadre de l'approche A.E.U. Deux réunions d'information et d'échange ont été organisées entre les acteurs du secteur de l'habitat durable. Nous pouvons noter une hausse de la participation des acteurs entre les deux réunions : **115 invités** pour la première et **250** pour la deuxième. Le nombre d'invités a été élargi afin d'informer, d'échanger sur la thématique et de créer des partenariats. Dans le but d'accroître la mise en réseau des acteurs, le C.A.U.E. veut mettre en place sur son site internet un système de capitalisation d'expériences des acteurs de l'habitat dans une démarche de développement durable. Chacun des acteurs devra remplir une fiche selon ses expériences qui sera ensuite mise en ligne.

INDICATEURS COMMUNS

L'accompagnement par l'A.D.E.M.E. de six collectivités dans le cadre de l'approche Approche Environnementale de l'Urbanisme (A.E.U.)

Degré de partenariat et d'implication des acteurs

Critère : mobilisation des acteurs

⇒ **Mobilisés** (A)

Degré d'autonomie de l'action

Critère : pérennité de l'action en fonction de ses financements et de son animation

⇒ **Action nécessite un suivi et un accompagnement prolongé** (B)

Rôle du C.D.R.A.

Critère : part du rôle du C.D.R.A. dans la réalisation de l'action

⇒ **Action n'aurait pas pu avoir lieu sans l'appui du C.D.R.A.** (A)

Intégration de la démarche de développement durable

Critère : axes du développement durable dont les impacts sont directs et mesurables

⇒ **Oui, de manière totale** (A)

Impact territorial des projets

Critère : rayonnement du territoire d'action du projet

⇒ **Rayonnement du projet à l'échelle du Bassin de Bourg-en-Bresse et à l'extérieur** (A)

RESULTATS COMMUNS

Approche Environnementale de l'Urbanisme dans 6 communes pilotes du territoire

Cinq des six collectivités accompagnées par l'A.D.E.M.E. dans le cadre des A.E.U. sont en phase d'étude, Saint Denis les Bourg est l'unique commune en phase de réalisation. Le travail d'animation du C.A.U.E. dans le cadre des A.E.U. permet une réelle implication des communes intégrées au projet. De plus, des partenariats sont bien identifiables pour chacune des A.E.U. entre les communes, les bureaux d'études et parfois l'Université. Le C.D.R.A. a permis de développer cette action grâce à ces financements mais aussi par le biais de la mise en réseau des acteurs du développement durable.

L'action comprend une démarche de développement durable totale car elle comporte des externalités positives directes sur l'environnement et de manière indirecte sur les autres axes du développement durable. Ces projets vont avoir des impacts sur le Bassin de Bourg-en-Bresse et à l'extérieur car ces communes sont des sites pilotes, l'objectif étant d'impulser d'autres communes à adopter cette démarche.

Détails des A.E.U. de chacune des communes

A.E.U. de Saint Denis les Bourg et Pont d'Ain

Ces approches ayant démarré en début d'année 2007, elles sont sur le point de se terminer. Nous notons cependant que le bureau d'études associé au B.E. mandataire pour l'A.E.U. de Pont d'Ain a été défaillant.

A.E.U. de Ceyzériat

Le cahier des charges a été réalisé en début d'année 2008 afin de consulter les Bureaux d'Etudes susceptibles de répondre à l'offre. Après le lancement de la consultation, la visite de site et l'audition des 2 BE sélectionnés, la commune de Ceyzériat a choisi de travailler avec le Bureau Abscisse/Interface, en association avec Cime. Les premières dates de réunion de travail sont en Juillet 2008. A noter, l'intervention d'un groupe d'étudiants en Master 1 de l'Ecole d'architecture de Nancy.

A.E.U. de Curtafond

Le cahier des charges a été réalisé en début d'année 2008 afin de consulter les Bureaux d'Etudes susceptibles de répondre à l'offre. Après le lancement de la consultation, la visite de site et l'audition des 3 BE sélectionnés, la commune de Curtafond a choisi de travailler avec le Bureau Arbor&Sens, en association avec Les Pieds dans l'Herbe. La première réunion de travail concernant la première phase d'étude (le diagnostic) aura lieu le 15 juillet. La date de rendu de ce diagnostic étant prévue pour le 21 juillet.

A.E.U. de Neuville les Dames

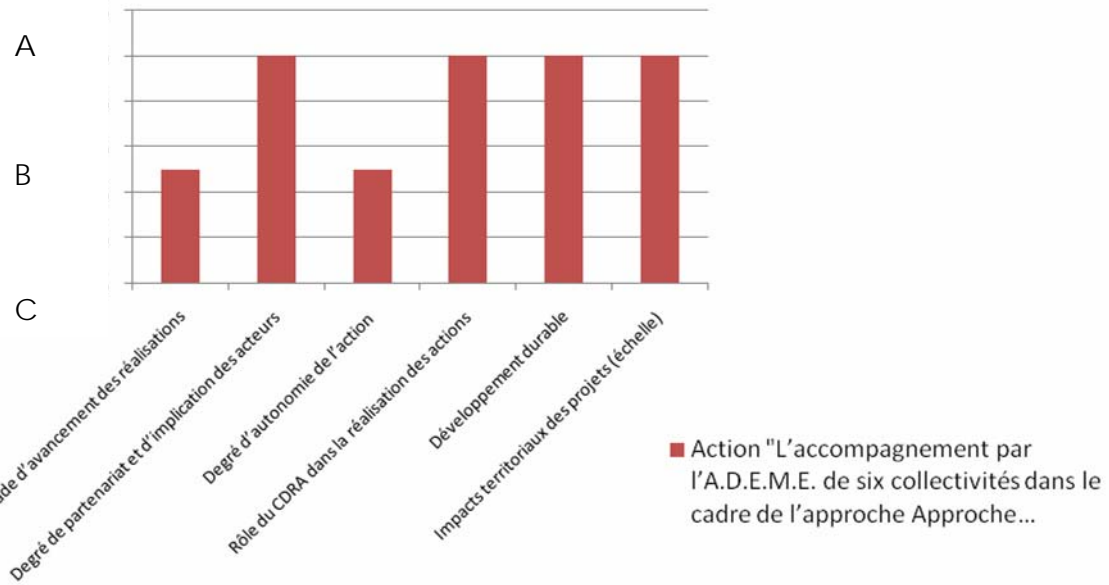
Le cahier des charges a été réalisé récemment (démarrée en même temps que Ceyzériat, Curtafond et Saint Etienne du Bois), cependant, les élections de mars et le changement de maire à Neuville, ont retardé le démarrage de l'A.E.U. Après le lancement de la consultation en début de mois de juin 2008, les B.E. sont venus visiter le site de l'A.E.U. (visite obligatoire). Ils doivent rendre leur offre au plus tard le 11 juillet 2008 à 12h.

A.E.U. Saint Etienne du Bois

Le cahier des charges a été réalisé en début d'année 2008 afin de consulter les Bureaux d'Etudes susceptibles de répondre à l'offre. Après le lancement de la consultation, la visite de site et l'audition de B.E., la commune de Saint Etienne du Bois a choisi de travailler avec le Bureau CSD AZUR, en maintenant le contact avec Strates, architecte-urbaniste, déjà missionné sur le terrain. Les premières réunions de travail concernant la première phase d'étude (le diagnostic) ont eu lieu les 4 juin et 26 juin 2008.

La date de rendu de ce diagnostic étant prévue pour le 21 juillet.

Analyse globale de l'action "accompagnement par l'A.D.E.M.E. des collectivités dans le cadre de l'approche Approche Environnementale de l'Urbanisme "



INDICATEURS COMMUNS

La création d'outils informatiques et l'animation d'un réseau d'acteurs Degré de partenariat et d'implication des acteurs

Critère : mobilisation des acteurs

⇒ **Mobilisé** (A)

Degré d'autonomie de l'action

Critère : pérennité de l'action en fonction de ses financements et de son animation

⇒ **Action nécessite un suivi et un accompagnement prolongé** (B)

Rôle du C.D.R.A.

Critère : part du rôle du C.D.R.A. dans la réalisation de l'action

⇒ **Action n'aurait pas pu avoir lieu sans l'appui du C.D.R.A.** (A)

Intégration de la démarche de développement durable

Critère : axes du développement durable dont les impacts sont directs et mesurables

⇒ **Oui, de manière totale** (A)

Impact territorial des projets

Critère : rayonnement du territoire d'action du projet

⇒ **Rayonnement du projet à l'échelle du Bassin de Bourg-en-Bresse et à l'extérieur** (A)

RESULTATS COMMUNS

La création d'outils informatiques et l'animation du réseau d'acteurs

L'animation de ce réseau est facilitée par l'implication forte des acteurs. Cette action repose essentiellement sur l'animation d'un réseau d'acteurs, par conséquent, l'accompagnement prolongé du C.D.R.A. à la fin du contrat est souhaité. Sans l'appui financier et d'ingénierie du C.D.R.A., cette action n'aurait pas eu lieu. Il est, en effet, à la source de l'idée et sa concrétisation dépend largement de ses financements.

L'action va avoir des externalités positives et directes sur les axes sociaux et environnementaux du développement durable du fait de l'intégration du concept « habitat durable » et de la fédération de ces acteurs.

Le réseau d'acteurs va avoir une influence sur un territoire plus grand que celui du Bassin de Bourg-en-Bresse grâce à un effet boule de neige.

Analyse globale de l'action "La création d'outils informatiques et l'animation du réseau d'acteurs"

